

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°95 - 10/11/2020

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

Au Parlement



Audition d'Alain Griset, Ministre délégué, chargé des Petites et Moyennes Entreprises

La délégation aux entreprises a interpellé le Ministre Alain Griset sur la situation des TPE et PME dans les territoires. TPE et PME sont une nouvelle fois confrontées aux graves incertitudes qu'entraîne le nouveau confinement national, dont la durée demeure inconnue. Pour Serge Babary, président de la Délégation aux entreprises, « la gravité de la situation nous oblige à veiller à ce que chaque artisan,

indépendant, commerçant, TPE ou PME puisse être soutenu». En tant que Vice-président de la Délégation sénatoriale aux entreprises, Jacques LE NAY a dénoncé la concentration des déplacements au sein des grandes surfaces, d'autant plus qu'il n'a jamais été démontré que les commerces de proximité, qui ont été exemplaires dans la mise en place de mesures de protection et le respect des gestes barrières, aient été vecteurs de propagation du virus.



Auditions de la commission de Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées

Dans le cadre de la commission de Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées, Jacques LE NAY a participé à différentes auditions de : Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, François DELATTRE, Secrétaire Général du Quai d'Orsay, Stéphane BOUILLON, Secrétaire Général de la Défense et de la Sécurité Nationale, et de Guillaume POUPARD directeur général de l'ANSSI. À ce titre, ses questions portaient sur l'impact du Covid-19 dans le budget du programme de bourses pour les étudiants à l'étranger ainsi que sur le Fonds de solidarité pour le développement (FSD), alimenté par la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA). Il a pu aussi alerter sur le manque de formation continue des directions d'administrations et d'entreprises des secteurs



PLFSS
 PROJET DE LOI
 DE FINANCEMENT
 DE LA SÉCURITÉ
 SOCIALE
 2021

sensibles.

Désignation en tant que rapporteur de la Commission

Jacques LE NAY a été désigné rapporteur concernant le projet de loi n° 692 (2019-2020) autorisant l'octroi du statut diplomatique à certains fonctionnaires de l'Organisation Mondiale de la Santé

Les travaux de la semaine à venir

La semaine prochaine, le Sénat examinera le PLFSS sur lequel Jacques LE NAY s'est associé à de nombreux amendements qui seront examinés en séance, visant notamment sur l'équilibre des finances sociales par des mesures structurelles, la lutte contre la fraude et un financement de la 5ème branche à la hauteur de enjeux.

Dans le Morbihan

Actions pour les commerces de proximité

Jacques LE NAY, et un nombre important de sénateurs, n'ont cessé d'œuvrer depuis ces deux dernières semaines pour appeler le Gouvernement à prendre ses responsabilités face à l'injustice criante des mesures prises vis-à-vis des très petites, petites et moyennes entreprises. Dès la déclaration du Gouvernement relative à l'évolution de la situation sanitaire jeudi soir, Jacques LE NAY n'a pas accordé la confiance demandée car la gravité de la situation nécessitait justement une alerte solennelle. Cette opposition portait moins sur les mesures de portée générale que sur les modalités de mises en œuvre qui étaient à présager dans le projet de loi relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, extrêmement défavorables au commerce de proximité.

La semaine dernière, Jacques LE NAY a défendu les petites et moyennes entreprises en écrivant à plusieurs reprises au Premier Ministre:



Avec ses collègues du Groupe Union centriste, par la voix de Mme Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne, afin de l'alerter sur la situation des petites et moyennes entreprises avant la nouvelle lecture du projet de loi sur la prorogation de l'état d'urgence sanitaire par l'Assemblée.



Avec certains de ses collègues parlementaires et élus locaux du département, par la voix de Mme Muriel JOURDA, Sénatrice du Morbihan, afin de le sensibiliser sur l'accentuation des effets néfastes de cette crise dans les îles du département pour lesquelles la possibilité pour les commerçants d'ouvrir est une question de survie. Pour les habitants, notamment les plus âgés, il s'agit d'une nécessité pour éviter l'isolement et faire ses achats en toute sécurité, ce que le numérique ne permet pas.



Avec ses collègues parlementaires des Côtes d'Or, autre département producteur de sapins de Noël, sur les particularités liées à la symbolique, en cette veille des achats liés aux fêtes de fin d'années, et à la saisonnalité de la vente de ces arbres, dont la production peut être le fruit d'une dizaine d'année de travail.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter , [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés